

MANDAT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

1. Objet

Sous l'autorité du conseil d'administration et sous réserve de son approbation, le président et chef de la direction est responsable du leadership général et de la gestion de la CDPQ, un chef de file mondial dans la gestion d'actifs de retraite. Le président et chef de la direction propose et exécute la stratégie de la CDPQ pour réaliser le double mandat énoncé dans la Loi de la CDPQ, à savoir générer un rendement optimal pour ses déposants dans le respect de leurs politiques de placement tout en contribuant au développement économique du Québec.

2. Responsabilités clés

- a. Responsable de la saine gouvernance de l'organisation, le président et chef de la direction incarne les valeurs de la CDPQ, donne l'exemple et le ton à tous les employés dans l'application de ces valeurs de façon cohérente, favorise une culture d'intégrité et répond aux normes éthiques les plus élevées;
- b. Le président et chef de la direction est chargé d'établir la stratégie visant à assurer des rendements optimaux et durables pour les déposants, en fonction de niveaux de risque acceptables;
- c. Le président et chef de la direction est chargé de définir et d'exécuter la stratégie de la CDPQ au Québec afin de remplir son mandat visant à favoriser le développement économique du Québec en investissant dans des secteurs de croissance prometteurs;
- d. Le président et chef de la direction s'assure que le capital est affecté de façon appropriée aux catégories d'actifs qui sous-tendent la stratégie approuvée, supervise la répartition équilibrée et le déploiement du portefeuille mondial, suit la performance de chaque catégorie d'actifs et de l'ensemble des portefeuilles et mandats et veille à ce que les ajustements requis soient exécutés en temps opportun;
- e. Le président et chef de la direction établit et maintient une culture de gestion des risques appropriée et appuyée par une structure de gouvernance efficace, des processus et des contrôles adéquats afin d'atteindre l'équilibre visé entre le risque et le rendement;
- f. Le président et chef de la direction s'assure que la stratégie approuvée est appuyée par des plans annuels et il est responsable de l'exécution de ces plans dans les délais et le budget prévus;
- g. Le président et chef de la direction s'assure du maintien du positionnement de la CDPQ au Québec et au niveau mondial, notamment eu égard à la marque et la

réputation de cette dernière et aux relations développées auprès des pairs et partenaires;

- h. Le président et chef de la direction veille à maintenir la position de leader en matière d'investissement durable et le rôle d'influenceur de premier plan sur les questions d'ordre environnemental, social et de gouvernance;
- i. Le président et chef de la direction veille à ce que les pratiques de développement du leadership et de gestion des talents soient alignées sur les besoins d'une organisation mondiale de premier plan et se traduisent par de solides plans de recrutement et de rétention des talents, en plus de programmes de développement de la relève et d'engagements clairs en matière d'inclusion et de diversité;
- j. Le président et chef de la direction développe et motive l'équipe de direction, favorise une culture de coopération et de collaboration, délègue l'autorité pour les initiatives stratégiques et veille à ce que l'équipe de direction soit efficace et mobilisée;
- k. Le président et chef de la direction fait la promotion d'une culture de performance collaborative et s'assure de la forte mobilisation des employés;
- l. Le président et chef de la direction place les clients au centre de ses priorités et actions afin que les objectifs des déposants soient reconnus et atteints;
- m. Le président et chef de la direction fait la promotion du rôle de la CDPQ en tant qu'investisseur mondial de premier plan et partenaire d'investissement fiable et à l'avant-garde;
- n. Le président et chef de la direction est le principal porte-parole de la CDPQ et assure un dialogue efficace avec toutes les parties prenantes clés;
- o. Le président et chef de la direction travaille en étroite collaboration avec le président du conseil d'administration pour faciliter des discussions ouvertes et constructives au conseil et est entièrement responsable de la performance de la CDPQ dans le cadre de la délégation d'autorité du conseil.

3. Profil du président et chef de la direction

- Leader expérimenté reconnu;
- Perspective et expertise mondiales éprouvées;
- Crédibilité sur les marchés mondiaux;
- Leadership inclusif et sensibilité aux questions de diversité reflétant notamment la mondialisation de la CDPQ;

- Solide feuille de route dans la conduite d'une entreprise internationale/mondiale complexe;
- Riche réseau de contacts internationaux et capacité éprouvée à établir des alliances efficaces;
- Capacité éprouvée d'innover et de permettre à l'organisation de tirer profit de l'évolution de son environnement;
- Solide compréhension des marchés financiers mondiaux et des catégories d'actifs;
- Solide compréhension de la gestion des risques;
- Solide compréhension des exigences et des règlements en matière de retraite;
- Compétences supérieures en communication, confirmées par un dossier public de communications efficaces avec plusieurs groupes d'intervenants;
- Compréhension approfondie des réalités économiques, culturelles et sociales du Québec, du rôle de la CDPQ et de la dualité de son mandat;
- Sensibilité à l'importance des politiques publiques et de la réglementation, à leur potentiel et à leurs contraintes, celles-ci touchant directement à plusieurs de ses actifs au Québec et à l'échelle internationale;
- Sensibilité aux nouvelles technologies d'information.